

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	13_ABBESSES_75018	Numéro	75118_042_01
Adresse du site	13, rue des Abbesses	Hauteur	R+6 (20,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts Bouygues présent (80°/350°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	16/05/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	22/06/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/08/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble situé au 13 rue des Abbesses émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75018 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 2 antennes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (4G/5G) par 2 nouvelles antennes multi technologie à faisceau fixe et orientable émettant sur ces mêmes fréquences et sur le 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 90° et 350°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 9m Fenêtres à 1m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G/5G : 90° < 5V/m ; 350° < 2V/m 5G : 90° < 4V/m ; 350° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimut 90° : 22,15m pour tous les faisceaux Azimut 350° : 21,10m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Elles resteront intégrées dans de fausses cheminées
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Résidence autonomie des Abbesses (Ehpad)	16 place des Abbesses 75018 Paris	65 m	<1 V/m	0.33 %	R+3	Oui
Crèche collective municipale	3 rue la Vieuville 75018 Paris	75 m	<1 V/m	0.20 %	R+1	Non
Ecole élémentaire Houdon	15 rue Houdon 75018 Paris	50 m	<1 V/m	0.13 %	R+3	Non
Maison de retraite de la Providence	77 rue des Martyrs 75018 Paris	85 m	<1 V/m	0.36 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

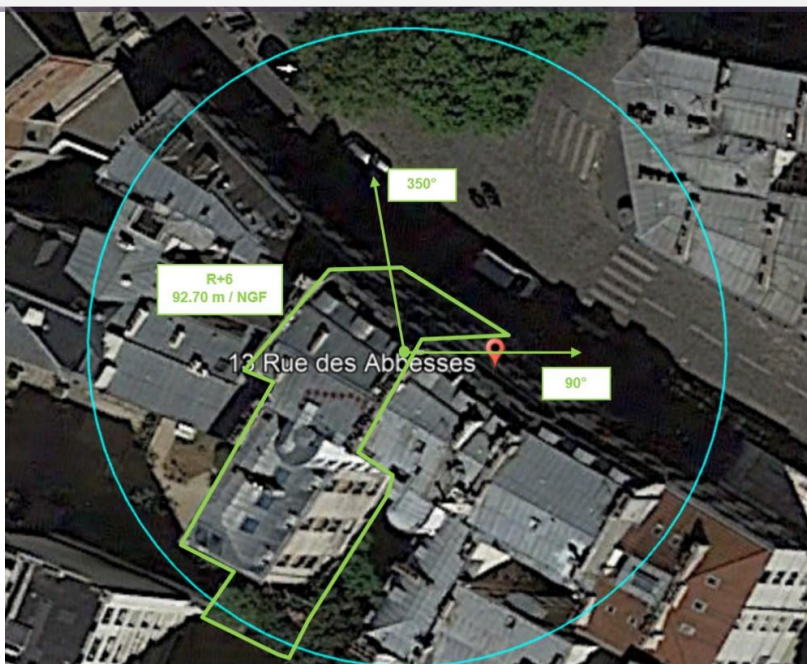
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Résidence autonomie des Abbesses (Ehpad)	16 place des Abbesses 75018 Paris	65 m	<1 V/m	0.23 %	R+3	Non
Crèche collective municipale	3 rue la Vieuville 75018 Paris	75 m	<1 V/m	0.05 %	R+1	Non
Ecole élémentaire Houdon	15 rue Houdon 75018 Paris	50 m	<1 V/m	0.32 %	R+3	Non
Maison de retraite de la Providence	77 rue des Martyrs 75018 Paris	85 m	<1 V/m	0.12 %	R+3	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 90°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 90°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	19.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 90°



Azimut 350°

